

LES PRÉCONISATIONS DU CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Pratiques proposées sur variétés sensibles

Traitements de printemps		Traitements d'automne	
1er traitement	Renouvellement dès lessivage ou tous les mois	1er traitement	Renouvellement dès lessivage ou tous les mois
cuivre à dose homologuée	cuivre à 1/2 dose	cuivre à dose homologuée	cuivre à 1/2 dose
	ou	mancozèbe à dose homologuée	
	mancozèbe à dose homologuée	krésoxim-méthyl à dose homologuée	

Pratiques proposées sur variétés peu sensibles

Traitements de printemps		Traitements d'automne
1er traitement	Renouvellement dès lessivage ou tous les mois	Un seul traitement
Cuivre à ½ dose	Cuivre à ½ dose OU Mancozèbe à dose homologuée	Cuivre à dose homologuée OU mancozèbe à dose homologuée OU krésoxim-méthyl à dose homolo

Délai avant récolte des substances :

Produits à base de cuivre : de 3 à 21 jours (voir étiquette)

Produit à base de mancozèbe : 21 jours

Produit à base de krésoxim-méthyl : 30 jours

Restriction d'emploi :

Cuivre : limité à 6kg de cuivre métal / ha / an (soit 2,5 traitements avec une bouillie bordelaise)

Mancozèbe : limité à 2 applications / an

Krésoxim-méthyl : conseillé à 1 application / an

Effets possibles sur l'applicateur :

Cuivre (selon les spécialités): irritant, peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau, nocif par inhalation

Mancozèbe : irritant, nocif, irritant pour les voies respiratoires, peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Kresoxim-méthyl : nocif, classé C3 : effets cancérogènes possibles